

MISE EN ŒUVRE DU REGROUPEMENT D' ACTIONS DIAXONHIT

- Regroupement d'actions par voie d'échange à raison de 1 action nouvelle regroupée contre 20 actions anciennes ;
- Début des opérations de regroupement : 1^{er} août 2017 ;
- Prise d'effet du regroupement (radiation des actions anciennes et cotation des actions nouvelles regroupées) : 1^{er} septembre 2017

Paris, France – le 17 juillet 2017 - DIAXONHIT (Euronext Growth : ALEHT, FR0004054427), groupe français de 1^{er} plan sur le marché du diagnostic *in vitro* de spécialités, annonce aujourd'hui que le directoire de Diaxonhit a décidé de mettre en œuvre le regroupement des actions par 20 approuvé par les actionnaires de la Société réunis en assemblée générale extraordinaire le 30 mars 2017. Le regroupement prendra effet le 1^{er} septembre 2017.

« Je tiens à remercier nos actionnaires qui nous ont une fois de plus manifesté leur soutien en approuvant ce regroupement de titres par 20. Cette opération permettra notamment de rendre le nombre d'actions Diaxonhit en circulation en adéquation avec sa capitalisation tout en maintenant les exigences de volume » déclare **Jean-Michel Carle Grandmougin, président du directoire de Diaxonhit.**

Modalités du regroupement

Les opérations de regroupement débiteront le 1^{er} août 2017 selon les termes de l'avis de regroupement des actions publié ce jour au Bulletin des Annonces légales obligatoire (BALO).

Le regroupement des actions Diaxonhit prendra effet le 1^{er} septembre 2017.

Chaque actionnaire se verra attribuer automatiquement par son intermédiaire financier 1 action Diaxonhit nouvelle d'une valeur nominale de 0,32 euro portant jouissance courante pour 20 actions Diaxonhit existantes d'une valeur nominale unitaire de 0,016 euro. Le regroupement réduira ainsi par 20 le nombre total d'actions le portant de 189.391.049 d'une valeur nominale unitaire de 0,016 euro à 9.469.552 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,32 euro.

Le nombre d'actions qui fera l'objet du regroupement, ainsi que le nombre d'actions issu du regroupement, seront, le cas échéant, ajustés par le directoire afin de prendre en compte les éventuelles émissions d'actions, notamment en cas d'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital.

L'actionnaire détenant un nombre total d'actions formant un multiple exact de 20 n'aura aucune démarche à effectuer, l'opération de regroupement étant réalisée automatiquement le 1^{er} septembre 2017.

L'actionnaire ne détenant pas un nombre total d'actions formant un multiple de 20 devra gérer ses rompus en achetant ou en cédant, jusqu'au 31 août 2017 inclus, directement sur le marché des actions Diaxonhit afin d'obtenir un multiple exact de 20. Passé ce délai, l'actionnaire qui n'aurait pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 20 sera indemnisé à hauteur de ses rompus restants dans un délai de 30 jours à compter du 1^{er} septembre 2017 par son intermédiaire financier.

Les actions Diaxonhit existantes (code ISIN : FR0004054427) seront radiées du marché Euronext Growth Paris et seront remplacées par les actions Diaxonhit nouvelles (code ISIN : FR0013240934) le 1^{er} septembre 2017. Le cours d'ouverture des actions nouvelles issues du regroupement correspondra au prix de clôture du dernier jour de négociation des actions anciennes, soit le 31 août 2017, multiplié par 20.

Le code mnémorique restera toutefois inchangé (ALEHT).

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès d'Euronext Paris.

A propos de DIAXONHIT

Diaxonhit (Euronext Growth, FR0004054427, ALEHT) est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic in vitro de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient de la recherche à la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences du vivant. Il est notamment le leader en France de la commercialisation des tests HLA. Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Diaxonhit dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels Tétanos Quick Stick®, BJI Inoplex®, et la gamme de biologie moléculaire EBX (Dengue, Chickungunya, Zika, Hépatite delta, etc...) dans le domaine des maladies infectieuses. Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques. Diaxonhit produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée ainsi qu'un dispositif breveté, Iglide™, pour en faciliter la mise en œuvre chirurgicale. La Société est membre du GIE européen DiaMondial.

Diaxonhit compte environ 120 collaborateurs basés en région parisienne. Le Groupe fait partie des indices Euronext Growth Bpifrance Innovation, PEA-PME 150 et Next Biotech.

Pour toute information complémentaire, visitez le site: www.diaxonhit.com/fr

Mnémo : ALEHT - Code ISIN : FR0004054427 - Reuters : ALEHT.PA - Bloomberg : ALEHT:FP

Vos contacts

DIAXONHIT

Hervé Duchesne de Lamotte
Directeur général, CFO
+33 (0)1 53 94 52 49
herve.delamotte@diaxonhit.com

Relations Investisseurs

AURGALYS
Philippe Berthon
+33 (0)1 75 66 20 48
ph.berthon@aurgalys.com